MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

BULLETIN
DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 77 (1977), p. 129-136

Dominique Valbelle

Remarques sur les textes néo-égyptiens non littéraires (§ 6-10).

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

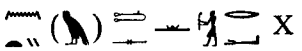
9782724711264	*La chapelle d'Osiris Ounnefer Neb-djefaou*	Laurent Coulon
9782724711752	*Guide du Caire Islamique*	Hadrien Collet
9782724711660	*Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales 41*	Adrien Candiard (éd.)
9782724711745	*Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)*	
9782724711271	*Du côté de chez Zeus*	Emmanuel Botte (éd.), Hélène Cuvigny (éd.), Michel Reddé (éd.)
9782724711677	*La Description de l'Égypte*	Paul-Marie Grinevald
9782724711714	*La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne*	Sylvie Ayari
9782724711899	*BCAI 40*	

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

REMARQUES SUR LES TEXTES NÉO-ÉGYPTIENS NON LITTÉRAIRES (§ 6-10)

Dominique VALBELLE

§ 6. Les inscriptions des poids de Deir el-Médineh renferment un petit groupe de formules rares [1], servant à décrire l'attribution de denrées aux habitants du Village :

Produits	*Formules*	*Poids n°s*
peau		5185, A, 2
poissons		5186, A, 1-2 et 5188, 2
poissons		5186, B, 2; 5187; 5189, 2-3 et 5190, 2
peau		5185, C
poissons		5197, 1; 5202, A, 1-2 et B, 2-3; 5205, 2; 5206, 2; 5207; 5208, 2; 5209; 5210, 2 et poids annexe 8
pit [2]		5237 et 5238, 2

On note d'emblée :

— que ces expressions semblent utilisées pour un nombre limité de produits [3];

(1) En dehors de ce groupe de documents, je n'ai relevé *m ṯs* et *m ḥ³y* que sur l'O. Caire 25704, tandis que la préposition composée *r-ˁ* est un peu plus fréquente : O.DM 46, 14; 286; 621, v° et O.IFAO 1252.

(2) Produit non identifié : D. Valbelle, *DFIFAO*, XVI, 1977, § 18, p. 22.

(3) L'O. Caire 25704 concerne des cruches *inḥt;* les ostraca portant la préposition *r-ˁ* traitent de denrées plus variées : pains, dattes, sacs de cuir ...

BIFAO 77 (1977), p. 129-136 Dominique Valbelle
Remarques sur les textes néo-égyptiens non littéraires (§ 6-10).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

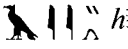
que les verbes *h3y* et *ṯs* sont construits de la même manière (*nty* + présent I [1]) avec la préposition composée *r-ˁ* (le groupe  n'est pas suivi du trait) [2];

— que cette dernière se présente comme l'abréviation éventuelle de l'une ou l'autre formule (dans ce cas, elle comporte un trait);

— que les deux formules développées peuvent se rencontrer concurremment [3];

— et qu'en conséquence, elles doivent rendre compte de situations voisines mais distinctes;

— enfin, que l'orthographe du verbe *ṯs* interdit de songer à l'opposition *ṯs* / *h3y* « monter » / « descendre » [4], fréquente à Deir el-Médineh où ces deux verbes sont employés respectivement pour enregistrer, l'un, les déplacements du Village vers la Vallée des Rois [5], l'autre, les déplacements du Village vers le fleuve [6].

§ 7. Le verbe  *h3y* « revenir (à quelqu'un) en partage » [7] se construit habituellement avec la préposition *r* qui introduit le nom du bénéficiaire [8]. Il s'agit d'une expression juridique, largement attestée aussi bien dans les *Tomb-Robberies* [9], que dans les contrats [10], les décrets oraculaires [11] et les textes littéraires [12].

(1) D. Valbelle, *op. cit.*, tableau C, p. 8, bas.

(2) Le *Wb.* II, 394 (haut) note que le trait disparaît tardivement dans les différents mots *r-ˁ* qu'il inventorie, mais cette remarque ne semble pas valable pour notre préposition.

(3) Sur le poids n° 5186 et sur l'O. Caire 25704.

(4) *Wb.* V, 407, 12.

(5) J. Černý, *BdE* 50, 1973, p. 70 et 90; le verbe est également utilisé pour les déplacements en direction de la Vallée des Reines : *Giornale* 24, VIII, 2-3.

(6) J. Černý, *op. cit.*, p. 95.

(7) *Wb.* II, 474, 17 et R. Caminos, *LEM*, p. 395.

(8) J. Černý et T.E. Peet, *JEA* 13, 1927, p. 34, n. 13. Pour un exemple du verbe construit avec la préposition *ḥr* : J. Černý, *JEA* 31, 1945, p. 34, *o*. Sur la préposition *m* à la suite du verbe *h3y* : J. Capart, A.H. Gardiner et B. Van de Walle, *JEA* 22, 1936, p. 180.

(9) Références dans l'article du *JEA* 22, p. 180; ajouter : *Giornale* 19, 11.

(10) P. Turin 2021, 3, 2 (*JEA* 13, pl. 14) et Naunakhte I, 3, 8 (*JEA* 31, pl. 8).

(11) G. Maspero, *Momies Royales ...*, *MMAF* I/4, 1889, p. 705, l. 14 et 16 et A.H. Gardiner, *JEA* 48, 1962, p. 60-61 : à la ligne 14 le verbe est restitué, mais à la ligne 16, il est écrit : .

(12) Faisant allusion à une situation du même type : P. Lansing 7, 1 (*LEM* 105, 10).

BIFAO 77 (1977), p. 129-136 Dominique Valbelle
Remarques sur les textes néo-égyptiens non littéraires (§ 6-10).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Quant à *ṯs*, il signifie ici vraisemblablement « fixer », « ordonner » [1] et le présent emploi peut être rapproché de celui qu'on connaît au verbe dans l'expression *ṯs prt* « sowing order », étudiée par Gardiner dans ses commentaires du P. Wilbour [2] et, récemment, par B. Menu [3].

Compte tenu du nombre limité d'attestations dont nous disposons et de la brièveté de ces textes, il est difficile d'aller très avant dans l'interprétation de ces deux expressions, d'autant plus que la préposition composée *r-ᶜ* qui les accompagne [4] est inconnue des grammaires comme des dictionnaires [5]. Dans le cas de *hꜣy r-ᶜ*, on peut penser que *r-ᶜ* est une variante néo-égyptienne du *r* avec lequel *hꜣy* est normalement construit. *Nty m hꜣy r-ᶜ* X serait donc à traduire « ce qui revient à X », *nty m ṯs r-ᶜ* X « ce qui a été décrété en faveur de X », « ce qui a été attribué à X », tandis que *r-ᶜ* seul, dans ce contexte, signifierait « destiné à ». Mais il est bien clair que les deux premières expressions rendent très certainement compte de deux situations juridiques précises dont la nature exacte nous échappe encore.

§ 8. Nombre de journaux de la Nécropole sont, comme on le sait, surtout des cahiers d'absences; quelques-uns portent la mention de la défection de toute l'Equipe ou de certains de ses membres, notée au moyen du verbe *ᶜḥᶜ*. L'O. Caire 25515, verso est particulièrement explicite à cet égard : le signe 𓉐 est placé devant plusieurs dates [6] dont certaines sont également suivies de l'indication *wsf* et, parfois, des motifs de l'absence; quelques dates ne comportent aucune annotation, d'autres sont précédées de 𓇋 ou de 𓈖 qui, comme on l'a vu précédemment, sont respectivement les abréviations de *iw(t) r bꜣk* et de *nn iw(t) r bꜣk* [7]. Dans

[1] Ce sens est déjà nettement attesté à la 18ᵉ dynastie : cf. Faulkner, *Concise Dictionary*, p. 307.

[2] A.H. Gardiner, *The Wilbour Papyrus* II, 1948, p. 115-116.

[3] B. Menu, *CRIPEL* 3, 1975, p. 141 sq. (et en particulier, p. 144).

[4] Sur l'O. Caire 25704, les deux verbes semblent construits avec la préposition *m-ᶜ*.

[5] Dans sa traduction de l'O.IFAO 1259 (*BdE* 50, p. 106), J. Černý rend la préposition employée seule par « into the charge of » : en effet, elle n'introduit pas, dans ce texte, le nom d'un des bénéficiaires.

[6] Il suit la date sur l'O. Caire 25502, 7. 8. 9.

[7] D. Valbelle, *BIFAO* 76, 1976, § 5, p. 108, n. 7; on trouve ailleurs les alternances *iw/nn*

BIFAO 77 (1977), p. 129-136 Dominique Valbelle
Remarques sur les textes néo-égyptiens non littéraires (§ 6-10).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

d'autres journaux spécialisés dans l'enregistrement des absences, l'expression est plus développée : *ḥ'·n* () X ± *wsf* ± motifs du congé. Elle a été relevée par le *Wb.* I, 220, 6 « fehlte » et J. Černý la signale rapidement à propos de son étude sur les *ḥryw* « supérieurs » avec lesquels les ouvriers s'absentent précisément le plus souvent [1]. Si la notion de congé est fréquemment notée par le mot *wsf* [2], nombreux sont les exemples où l'excuse invoquée suit directement le nom de la personne concernée [3], lorsqu'il est exprimé [4]. Dans ces cas, on peut assurer que *ḥ'* ne signifie pas « être présent » [5], mais qu'il indique au contraire la défection de l'Equipe ou de la personne considérée. Le *Wörterbuch* rattache ces exemples au verbe *ḥ' ḥr/n* « mangeln », « bedürfen » [6] = démotique : *ḥ' n* « need » [7] = copte : ⲁϩⲉ « need » (avec datif ⲛ- de la chose manquante) [8]. On doit exclure des interprétations possibles l'emploi de *ḥ'* isolé au *Wb.* I, 218, 8 « still stehen », car, dans les textes cités en références, le verbe est communément traduit : « to wait », « to delay » [9]. Dans nos textes, *ḥ'* exprime donc bien la défection et non l'inaction [10].

(O. Caire 25528), rien/*nn* (25529 passim) et *iw/wsf* (O.DM 340, r°).

[1] J. Černý, *BdE* 50, p. 247 (n. 6 en particulier).

[2] Rappelons que si *wsf* en est venu, en néo-égyptien, à noter l'idée de « congé » et, par suite, d'« absence », il signifie à l'origine « paresseux », « oisif » (*Wb.* I, 357, 2-11).

[3] Cf. par exemple O.DM 209, v° (*ḥ'·n* X *n p3y·f ḥb* « X était en congé pour sa fête », l. 2; *ḥ'·n* X *iw·f mr* « X était en congé parce qu'il était malade », l. 16-17); O. Gardiner 37, v° = *H.O.*, pl. 26, 3 (*ḥ'·n* X *r ḥ'ṯ* « X était en congé (pour aller) brasser », l. 4); O. Caire 25793 (*ḥ'·n* X *m-' ḥry·f*... « X était en congé (pour aller) avec son chef ... », l. 6) ...

[4] Plusieurs de ces ostraca étant incomplets, il est souvent difficile d'isoler les cas où *ḥ'·n* X n'est suivi d'aucune explication : O.DM 209, r°; O. Caire 25503 et 25506; O. Michaelides 71 etc... En outre, sur l'O.DM 339, r°, la date et le nom de l'ouvrier sont simplement suivis de l'indication du lieu où il se trouvait (*m t3 't* « dans (sa) hutte », *m p3 dmi* « dans le Village »).

[5] J. Černý le traduit : « stood (away) » (*op. cit.*, p. 247).

[6] *Wb.* I, 220, 4.

[7] Erichsen, *Demotisches Glossar*, p. 68.

[8] Crum, *Coptic Dictionary*, p. 538 b et J. Černý, *Coptic Etymological Dictionary*, p. 232.

[9] A.M. Blackman, *JEA* 16, 1930, p. 63, n. 1; R. Caminos, *LEM*, p. 260, 262 ...

[10] Idée qui serait plutôt contenue dans *wsf* : voir supra n. 2.

BIFAO 77 (1977), p. 129-136 Dominique Valbelle
Remarques sur les textes néo-égyptiens non littéraires (§ 6-10).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Je voudrais encore citer trois exemples de cet emploi de *ḥ*ᶜ concernant des personnes :

— dans l'une des deux mentions de la mort de Séthi II de l'O. Caire 25515 [1], la date est immédiatement suivie du signe 𓂋 et l'annonce du changement de règne est suivie de la phrase : *iw tȝ ist ḫr wsf* « ... et l'Equipe eut congé », ces deux indications sont naturellement en rapport l'une avec l'autre;

— l'O. Caire 25575 comporte une longue liste d'ouvriers appelés à terminer un travail particulier; la plupart des noms sont précédés d'un point noir, rouge ou gravé, sauf deux devant lesquels un signe 𓂋 a été dessiné [2];

— de même, dans une liste de voleurs des *Tomb-Robberies*, on trouve le groupe 𓈖𓂋 en face de deux de ces noms [3]. Dans ces deux derniers cas, *ḥ*ᶜ marque nettement l'absence des intéressés.

§ 9. Ces quelques observations m'ont incitée à examiner l'usage qui avait été fait du signe 𓂋 en marge des documents hiératiques néo-égyptiens dans d'autres contextes.

A propos de plusieurs passages du P. Wilbour, Gardiner remarque : « Corrections and cancellations are by no means rare, and are sometimes alluded to by strange diacritical marks placed in front of the lines, eg. 10,6.7; the sign may mean « put right », « corrected », appears to be used occasionally before lines that have been cancelled (eg. 13,20.21; 15,22), though elsewhere (eg. 10,17-21) the signification is not apparent » [4]. Puis il passe en revue [5] un certain nombre de textes où le signe apparaît tantôt en face d'une correction [6], tantôt devant

[1] O. Caire 25515, v°, col. II, 21 sq.

[2] O. Caire 25575, 30-31.

[3] P.BM 10053, 1, 13 et 2, 5 : références enregistrées par le *Wb.* I, 220, 6 « fehlte », tandis que Peet avait interprété l'indication: « It may mean that some copyst or reader of the list has « stopped » at this point » (*Tomb-Robberies* I, 1930, p. 110, n. 8).

[4] A.H. Gardiner, *The Wilbour Papyrus* II, 1948, p. 185.

[5] *Op. cit.*, p. 185, n. 3.

[6] P. Chester Beatty I, 11, 6.7; O. Caire 25572, 6; ajouter : O. Bruxelles E 6311, v°, 6-7 et O. Gardiner 36, 5 (*H.O.*, pl. 36, 1).

BIFAO 77 (1977), p. 129-136 Dominique Valbelle
Remarques sur les textes néo-égyptiens non littéraires (§ 6-10).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

divers éléments de listes de biens ou de produits [1] et, une fois, en marge d'un texte magique [2].

En ce qui concerne ce dernier, Gardiner avait compris le signe 𓏏 comme une marque d'approbation [3]; on peut songer à une explication différente sinon opposée : le P. Chester Beatty VI, v° 2,2 porte, en tête d'une formule magique, le groupe : 𓏏𓏏 ; or on sait que, dans les calendriers des jours bons et mauvais *nfr nfr* désigne les jours fastes [4], tandis que 𓏏 peut remplacer *ḫ3* pour signaler les jours néfastes [5]. Ne pourrait-il s'agir du même système d'annotations?

Dans les autres cas évoqués ci-dessus, le sens de « manque » ne me paraît pas improbable : soit qu'il note l'oubli d'un mot, ajouté par la suite [6], soit qu'il attire l'attention sur l'absence de certains produits ou biens lors d'une inspection, d'un inventaire ... Certes, dans notre ignorance du contexte, l'interprétation contraire, proposée par le *Wb.* I, 219, 8-10 « vorhanden » « anwesend », semble plausible a priori. Cependant plusieurs indices militent en faveur de notre hypothèse :

— sur l'O. Bruxelles E 6311, verso, le système d'annotations est manifestement le même que sur l'O. Caire 25575 [7] : les noms des produits sont précédés soit d'un point rouge, soit du signe 𓏏 et, à la ligne 6, le signe 𓏏 a été effacé et remplacé par un point rouge;

— le signe 𓏏 est souvent placé en face de produits barrés des listes [8];

— Sur le P.BN 209, col. II et III, 𓏏 alterne dans un compte de bois non livrés (*wḏ3t* [9]) avec 𓇋 (*iw* « venu », « livré » [10]), 𓋴 (*isy* « équivalent (?) » [11]) et 𓂋 (*ptr* « vu » [12]);

(1) P.BN 209, col. II et III (W. Spiegelberg, *Rechnungen*, 1896, pl. 9 a et b) et 211, col. b (id., pl. 13 a); ajouter : O. Gardiner 36, bord (*H.O.*, pl. 36, 1) et O. Glasgow D. 1925.70, II, 1-4 (*H.O.*, pl. 63, 1).

(2) P. Chester Beatty V, v° 7.

(3) A.H. Gardiner, *Chester Beatty Gift* I, *Text*, 1935, p. 52.

(4) G. Posener, *RdE* 8, 1951, p. 188.

(5) *Wb.* I, 221, 15.

(6) P. Chester Beatty I, 11, 6-7.

(7) Voir supra, § 8.

(8) Voir références supra p. 133, n. 6.

(9) Cf. D. Valbelle, *BIFAO* 76, § 4, p. 107, n. 8.

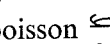
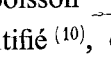
(10) *Op. cit.*, § 4-5, p. 107 et 108.

(11) D. Valbelle, *DFIFAO*, XVI, § 7.

(12) Poids n° 5307.

BIFAO 77 (1977), p. 129-136 Dominique Valbelle
Remarques sur les textes néo-égyptiens non littéraires (§ 6-10).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

— enfin, parmi les références données par le *Wörterbuch* pour le sens « rester », deux concernent des « restes dus » : *wḏ3t ntt ʿḥʿ* [1] : la traduction de Griffith « Balance that remains » est correcte, mais elle n'est pas littérale; *wḏ3t* désignant des produits qui n'ont pas encore été fournis, il semble plus raisonnable de supposer que *ʿḥʿ* exprime un manque plutôt qu'une présence [2].

§ 10. J'ai relevé sur quatre ostraca la substitution du signe  au signe  dans le nom *wḥʿ* « pêcheur » [3] :  et var. [4]. Dans les transcriptions de Černý, le signe *šnʿ* est, une fois, doté d'un « sic » [5] et Gardiner commente : « so written but  is meant ». Cette opinion est effectivement tout à fait vraisemblable [6]. Il était cependant amusant d'essayer de définir les circonstances de cette confusion. Si les deux signes hiératiques ne présentent pas des formes très éloignées l'une de l'autre, ils comportent cependant des caractéristiques assez distinctes [7] et l'écriture des ostraca considérés est relativement soignée. On ne peut donc tenir cette vague similitude pour seule responsable. En revanche, l'existence simultanée [8] d'un poisson  *wḥʿ* « synodontis schall » [9] et d'un poisson  *šnʿ*, non identifié [10], dans les textes de Deir el-Médineh peut avoir fourni au scribe un motif d'erreur.

Par ailleurs, les trois pêcheurs ainsi désignés (Nebmeḥyt [11], Khaouy [12] et Riay [13]) ont été étudiés par L.A. Christophe [14] qui a assez nettement démontré

(1) P. Kahun VI, 10, p. 1, l. 32 (pl. 16) et p. 2, l. 13 (pl. 17).

(2) Comparer : P. Kahun VI, 4, v° l. 3 (pl. 31) *ir grt wnn ʿḥʿ* « If moreover, there be (a debt) remaining ».

(3) *Wb.* I, 350, 1-6.

(4) O.DM 78, 2; 137, 2; 191, 1 et O. Gardiner 58, 2 (*H.O.*, pl. 45, 5).

(5) O.DM 191, 1.

(6) Le mot n'est apparemment pas connu par ailleurs.

(7) G. Möller, *Hieratische Paläographie* II, n^os^ 125 et 376.

(8) Sur l'O.DM 54, par exemple, on trouve les deux noms écrits l'un sous l'autre respectivement aux lignes 4 et 5.

(9) *Wb.* I, 350, 12-14; J. Černý, *BIFAO* 37, 1937-1938, p. 36 et I. Gamer-Wallert, *Fische und Fischkulte im Alten Ägypten, Ägyptologische Abhandlungen* 21, 1970, p. 31.

(10) *Wb.* IV, 507, 10-11 et I. Wallert, *op. cit.*, p. 44.

(11) O.DM 137, 2 et O. Gardiner 58, 2 (*H.O.*, pl. 45, 5).

(12) O.DM 78, 2 et 137, 2.

(13) O.DM 191, 1.

(14) Dans son travail sur « Le ravitaillement en poissons des artisans de la Nécropole Thébaine à la fin du règne de Ramsès III », *BIFAO* 65, 1967, p. 177 sq.

BIFAO 77 (1977), p. 129-136 Dominique Valbelle
Remarques sur les textes néo-égyptiens non littéraires (§ 6-10).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

que, malgré des considérations paléographiques qui avaient conduit Černý à dater de la 19e dynastie certains ostraca, où ils sont mentionnés, ceux-ci appartiennent tous à la fin du règne de Ramsès III [1]. Des quatre ostraca porteurs de la graphie qui fait l'objet de la présente note, seul l'O.DM 173 offre une date comprenant l'indication de l'année : an 24 (du règne de Ramsès III [2]). Si l'on compare maintenant l'écriture de ces documents [3], on constate qu'il n'est pas impossible qu'ils aient été rédigés par le même scribe. Ils sont un peu trop brefs pour que l'on puisse sortir du domaine de l'hypothèse, bien que celle-ci soit à la fois séduisante et vraisemblable. En ce cas, on doit encore se demander si le scribe a répété quatre fois, ou plus, la même confusion par étourderie ou s'il avait fabriqué un mot *šnᶜ* « pêcheur » [4] qu'il était apparemment seul à employer.

[1] Nebmeḥyt : ans 24 à 31 de Ramsès III (*op. cit.*, p. 183, (9) et n. 2); Khaouy : an 24 de Ramsès III (*op. cit.*, p. 188, (23) et n. 1) et Riay : ans 23 à 26 de Ramsès III (*op. cit.*, p. 188, n. 3).

[2] Il est correctement daté par Černý de la première moitié de la 20e dynastie.

[3] A l'exception de l'O.DM 191 qui n'est reproduit ni en fac-similé, ni en photographie.

[4] Il est peu probable que cet hypothétique mot **šnᶜ* ait désigné le pêcheur spécialiste du poisson *šnᶜ* : si l'O.DM 191 rapporte une livraison de ce poisson, les trois autres mentionnent *rmw*, *wḏ* et *ḏs*.

BIFAO 77 (1977), p. 129-136 Dominique Valbelle
Remarques sur les textes néo-égyptiens non littéraires (§ 6-10).
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net